

FILIERES	PROJETS	DESCRIPTION PROJET	Porteur identifié	Concours public (oui/non) – financement ou MAD	Calendrier					Evolution législatives et/ou réglementaires nécessaires
					2018	2019	2020	2021	2022	
Performance	Programmation d'une campagne grand public de communication sur les dépenses de l'Etat	Mise en place d'une communication presse et audiovisuelle grand public pour la transparence des fonds publics dédiés au territoire	Pref	Non – Communication Pref	x	x	x	x	x	
	Création d'un observatoire de l'action publique (adossé à la CTAP)	Dans la continuité de la CTAP et en amont de la publication des données (cf campagne grand public ci-dessus), l'observatoire régional de l'action permettrait d'établir un bilan des fonds engagés chaque année, de formuler un focus sur les grands enjeux et de dresser des préconisations – (besoin d'ETP, de financements d'études, de mise à disposition de locaux) - en lien avec la mise en place des contrats de convergence	Pref/CR	Oui – ETP plus budget études	x	x	x	x	x	
	Information annuelle de suivi et d'évaluation des assises des outremer (COPIL)	Pour permettre aux assises de voir concrètement les projets se réaliser, un comité de suivi partenarial est composé principalement des membres du CLO, il se réunira dès le mois de janvier tous les 6 mois pour faire un état des lieux de l'état d'avancement des préconisations et faciliter le montage des projets afférents des porteurs privés. Chaque début d'année, un bilan et les perspectives seront largement diffusés avec la possibilité pour les citoyens de formuler des observations pendant 1 mois à compter de la diffusion via la plateforme numérique des assises des outremer en Guadeloupe créée à cet effet	Pref	Non – ETP SGAR	x	x	x	x	x	
	Lancement de campagnes pédagogiques des politiques de l'Etat	Émanant de la concertation citoyenne, le grand public a émis le souhait d'être sensibilisé régulièrement aux différents dispositifs mis en place par l'Etat. L'exemple des dispositifs de lutte contre la vie chère en est le parfait exemple. Qu'il s'agisse de la décomposition du prix du carburant ou la mise en place du bouclier qualité prix, les partenaires comme les consommateurs souhaitent être mieux informés et mieux comprendre les actions de l'Etat.	Pref, avec accord du national	Oui – fonds communication	x	x	x	x	x	
Normes et réglementation	Mise en place d'une commission locale d'évaluation des normes	Mettre en place une commission locale d'évaluation des normes présidée par le Préfet, qui ferait remonter régulièrement à l'administration centrale des propositions de dérogation et d'adaptation des normes existantes et en cours d'adoption	Pref	Non	x	x	x	x	x	
	Extension du droit de déroger pour la Guadeloupe	Saint Martin bénéficie depuis le début de l'année d'un droit de dérogation pour le préfet. Afin de faciliter l'administration territoriale dans de nombreux secteurs, il est demandé l'extension de cette souplesse à la Guadeloupe (cf sujet eau potable – rapport OGF)	National	Non						x
	Extension du Fonds Barnier aux bâtiments de l'Etat	Étendre le fonds Barnier aux bâtiments de l'Etat. A titre d'exemple la réhabilitation de la préfecture de la Guadeloupe pour répondre aux normes parasismiques et réunir les équipes au sein d'une même entité actuellement éclatés du fait des financements insuffisants pour procéder aux travaux	National	Non						x
	Modification réglementaire du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM)	Préciser les modalités d'instruction des dossiers et relever de 15% les montants financiers attribués par classe afin de prendre en compte l'insularité et la double insularité pour le confortement et la reconstruction des écoles	National	Via le fonds Barnier						x
	Réforme institutionnelle de l'organisation territoriale de l'Etat	1. Fusion du département et de la Région ; 2. fusion des communes de Marie-Galante ; 3. Suppression de l'échelon intercommunal	National							x
	Adaptation des normes de construction	4000 normes de construction. Etat des lieux de la pertinence de ces normes en Guadeloupe de façon à les faire évoluer si nécessaire. Les risques cycloniques et sismiques soient mieux pris en compte.	National							
	Arrêté pour la protection de coraux aux Antilles	es récifs coralliens sont des écosystèmes sous-marins complexes, constitués de milliers d'espèces animales et végétales. Ils représentent avec les forêts tropicales, les habitats les plus riches en biodiversité de la planète. S'ils ne représentent qu'1% de la couverture du fond des océans, ils abritent un tiers de toutes les espèces marines connues. La dégradation des récifs et de leurs structures sous-marines a entraîné des pertes importantes de biodiversité. Or, un récif qui a perdu sa couverture vivante et sa complexité structurelle ne fournit plus les services écologiques, économiques et sociaux attendus. Pourtant, l'extraordinaire richesse corallienne de la Guadeloupe lui avait permis d'être classée « Hot Spot » de la biodiversité mondiale. Les conséquences de ces dérèglements écologiques auront des effets pour les habitants des îles de la Caraïbe. Ces transformations menacent d'abord deux des principales ressources de l'île : la pêche et le tourisme. En outre, la disparition des massifs coralliens aura à l'avenir un fort impact sur le trait de côte, avec des risques de submersion des zones actuellement protégées de la houle par des barrières de corail.	Aquarium de Guadeloupe		x					x
	Zones menaçant gravement les vies humaines	Les résultats de l'étude en cours « définition des zones menaçant gravement les vies humaines compte tenu de l'exposition aux risques naturels prévisibles » menée par l'Agence des 50 Pas géométriques et le conservatoire du littoral doivent être rendus opposables aux tiers par la voie législative. (Ex: zones où doivent être évacuées des citoyens avant survenue d'un sinistre). En complément, désigner l'entité responsable du foncier libéré par la sortie (immédiate et urgente) des occupants du domaine public dans les zones à fort aléa avec menace sur vies humaines, en vue d'une renaturalisation de ces espaces. Inscire l'objectif de re-naturalisation dans un texte législatif pour éviter la réinstallation d'activités (économiques ou habitations) ;	National							
	Modification législative pour la gratuite des messages média lors des crises majeurs	Projet de modification législative sur la communication de crise : demande de gratuité des messages dans les médias. Sur le principe des alertes sanitaires, pour épidémie par exemple, diffusées par les autorités de santé ou l'ARS en région le gouvernement peut saisir le CSA afin d'obtenir la gratuité de diffusion sur les supports de l'Audiovisuel publique France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô, France 24 et les stations de France TV outre-mer et Radio France International, en complément des chaînes et radios nationales privées. Lors de crises (alertes tsunamis, cyclone, crues...) passer par les opérateurs téléphoniques pour informer par sms les abonnés : en faire une obligation par voie législative ou appliquer le principe de réquisition et conditionner les autorisations au respect de cette obligation.	National							x
	Modification législative de la fiscalité dans les outremer (TSC et octroi de mer)	Donner la possibilité d'affecter la taxe sur les carburants et l'octroi de mer à des dépenses d'investissement 2. Rendre plus lisible le régime de l'octroi de mer dans le cadre de la réflexion sur son avenir après 2020.	National							x
Mise en place d'un protocole d'intervention Etat – Justice pour le respect des normes de construction	Rapprocher les services de la DEAL et la justice pour renforcer les sanctions envers les entreprises qui ne respecteraient pas les normes. (Cf protocole d'intervention entre l'Etat et le Parquet à la Réunion depuis 7 ans)	Prefecture			x					
Harmonisation des statuts des professionnels du nautisme pour la promenade en mer	Concertation entre ministères au niveau central (mer, tourisme, environnement, emplois, éducation nationale, jeunesse et sports, aménagement du territoire...) et, au niveau local, entre leurs services déconcentrés avec les collectivités locales dont les agglomérations de commune. Il convient de clarifier les différents statuts qui entrent en concurrence et pénalisent notamment le développement harmonieux de transport ponctuel de passagers dans le cadre de promenade en mer. Les professionnels du nautisme s'accordent pour défendre un dispositif de défiscalisation s'appliquant à leur investissement (renouvellement de flottes proposées à la location ou au charter, équipements des aires de carénage et chantiers de réparation) afin de mieux résister à la concurrence extérieure.	Cluster maritime								
Levée des obstacles fiscaux au développement de la plaisance des grandes unités	Une réflexion s'impose concernant les obstacles fiscaux ou parafiscaux au développement de la plaisance de grandes unités basées en permanence dans les îles françaises. En effet, la capacité d'accueil offerte dans les ports de plaisance des îles françaises peut les rendre très attractifs pour les plaisanciers qui ne trouvent plus de place dans les ports saturés d'Europe continentale. L'accent est mis sur les efforts attendus de la part de l'Etat pour adapter la réglementation afin que les Collectivités d'outre mer de St-Martin et d St-Barthélemy puissent pleinement exercer leurs nouvelles compétences, notamment en matière d'immatriculation de navires.	Cluster maritime								

FILIERES	PROJETS	DESCRIPTION PROJET	Porteur identifié	Concours public (oui/non) – financement ou MAD	Calendrier					Evolution législatives et/ou réglementaires nécessaires
					2018	2019	2020	2021	2022	
	Dérogation fiscale rhum et évolution du contingent	Péréniser au-delà de 2020 la dérogation fiscale au bénéfice du rhum traditionnel des DOM afin de leur permettre de faire face aux importations de rhum à très bas coût résultant des accords commerciaux passés entre l'Union européenne et les pays tiers et notamment les USA qui expédient en Europe du Rhum subventionné. Faire évoluer le contingent de rhum de sucrerie de la Guadeloupe de façon à permettre le développement de ses ventes et le maintien de ses parts de marché. Maintien d'un dispositif préservant le taux d'intensité de 50% ainsi qu'une organisation du marché à même de permettre à tout distillateur, quelle que soit sa taille, d'accéder au marché métropolitain.	CIRT DOM	Oui						x
	Zone franche étendue	Étendre les zones franches à l'ensemble du territoire	Parlementaires							x
Ingénierie territoriale	Agence technique régionale de l'ingénierie assortie d'un incubateur de projet	Création d'une agence technique régionale au sein de laquelle seraient représentés tous les services et financeurs potentiels pour faciliter le montage, le portage et le suivi des projets structurants portés par les collectivités (communes et intercommunalités notamment.) Le besoin de sortir des statuts spécifiques à chaque niveau territorial est également exprimé avec la nécessité de trouver dans un premier temps une forme souple via la mise à disposition de compétences en associant toutes les ressources utiles et disponibles au sein d'une structure unique et partagée. La création d'une agence technique est proposée mais sans le rattachement à une collectivité. La nécessité d'associer les acteurs privés à cette structure (Bureaux d'études, associations par exemple) est privilégiée. Une structure souple avec un « open-space opérationnel de préfiguration des projets » qui permettra d'assurer une cohérence des projets et d'en prévoir très en amont le suivi a été évoquée. Y adjoindre un « incubateur de projets » qui fasse appel aux méthodes innovantes de design des politiques publiques et à la participation des usages serait utile (Laboratoire CNFPT).	Préfecture	oui		x				
	Programme de formation en ingénierie territoriale	Développer un programme de formation « ingénierie territoriale » avec le CNFPT et instaurer une formation par an obligatoire dans le cadre de la formation continue pour tous les agents territoriaux. La progression dans la carrière de l'agent devant être conditionnée à cette montée en compétence et à l'obligation de se former.	CNFPT	oui		x				x
	Guide des subventions	Élaboration d'un guide des subventions publié sur les sites internet de tous les partenaires comportant les conditions de l'aide, sa temporalité, les pièces à produire, les projets subventionnables, les AAP etc.	Préfecture	oui	x					
	Prospective 2030-2050	Contribuer à la transition écologique, économique et solidaire en Guadeloupe (intégré au Territoire caribéen) dans l'esprit et l'ambition de l'Agenda 2030 de l'ONU, et des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) associés.	Nicolas Méron/ CAP 2030	Oui, région	x	x				
	Guide méthodologique d'appui aux collectivités	Élaboration d'un guide méthodologique d'appui aux collectivités territoriales comportant des onglets thématiques : innovation publique, outils de validation des dépenses, commande publique, outils GPEC... auquel serait ajouté un onglet ressources : où trouver un appui et sur quel volet. Publication en ligne pour une actualisation facilitée et désignation d'un pilote chargé de l'actualisation	Préfecture	oui		x				
Dépenses publiques	Opérations de recouvrement	Poursuivre les efforts en matière de recouvrement pour augmenter l'efficacité de la dépense publique en systématisant la signature de l'autorisation générale de poursuite	DRFIP	non	x					
	Création d'une structure unique d'informatisation	Créer une structure départementale d'informatisation pour l'installation des logiciels et la formation des personnels (structure souple) pour répondre au problèmes d'interfaçage entre collectivités et faciliter le travail partenarial	Collectivités	oui			x			
	Lancement d'une évaluation de la dépense publique	Lancer une étude d'évaluation de la dépense publique de manière précise (analyse globale et sectorielle)	Collectivités	Oui – budget études	x					